



COMMUNE d'ECKWERSHEIM

EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers en exercice : 5
Conseillers présents : 12
Conseillers votants : 15
Quorum : 8

Actusé de réception en préfecture
067-216701193-20250723-2025-53-DE
Date de télétransmission : 24/07/2025
Date de réception préfecture : 24/07/2025

SÉANCE du MERCREDI 23 JUILLET 2025 A 20 :00

Sous la présidence de M. Camille BADER, Maire

Le MERCREDI 23 JUILLET 2025 A 20H00, en application des arts L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni pour la tenue d'une séance ordinaire, le Conseil Municipal d'Eckwersheim.

Membres présents :

Mrs/Mmes : BADER Camille, BILGER Lily, BAUER Fabien, BILGER Thomas, DECHAUX Nicolas, KLEIN Olivier, LOEHR Nathalie, MARTINI Camille, KLEIN Monique, MOURER Isabelle, OSWALT Pascal, STRUB Alexandre,

Membres absents : BORNERT Julien, SPANO Georges, RENARD Anne,

Procurations : Anne RENARD donne procuration à Monique KLEIN, Georges SPANO donne procuration à Nathalie LOEHR, Julien BORNERT donne procuration à Isabelle MOURER.

Secrétaire de séance : BILGER Lily

5. Institutions et vie publique **5.2 fonctionnements des assemblées** **2025.36 DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Conformément à l'article L.2541-6 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal désigne son secrétaire de séance lors de chacune de ses séances.

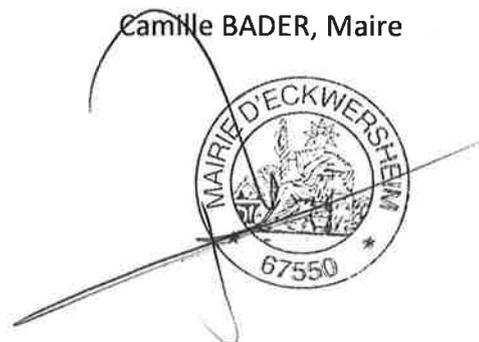
Pour assurer cette fonction lors de la séance d'aujourd'hui, le conseil municipal propose de désigner M Julien BORNERT.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DESIGNE** Mme Lily BILGER comme secrétaire de séance.

Le secrétaire de séance,

Pour extrait conforme
Camille BADER, Maire





**EXTRAIT du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Accusé de réception en préfecture
067-216701193-20250723-2025-54-DE
Date de télétransmission : 24/07/2025
Date de réception préfecture : 24/07/2025

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 12
Conseillers votants : 15
Quorum : 8

SÉANCE du MERCREDI 23 JUILLET 2025
A 20 :00

Sous la présidence de M. Camille BADER, Maire

Le MERCREDI 23 JUILLET 2025 A 20H00, en application des arts L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni pour la tenue d'une séance ordinaire, le Conseil Municipal d'Eckwersheim.

Membres présents :

Mrs/Mmes : BADER Camille, BILGER Lily, BAUER Fabien, BILGER Thomas, DECHAUX Nicolas, KLEIN Olivier, LOEHR Nathalie, MARTINI Camille, KLEIN Monique, MOURER Isabelle, OSWALT Pascal, STRUB Alexandre,

Membres absents : BORNERT Julien, SPANO Georges, RENARD Anne,

Procurations : Anne RENARD donne procuration à Monique KLEIN, Georges SPANO donne procuration à Nathalie LOEHR, Julien BORNERT donne procuration à Isabelle MOURER.

Secrétaire de séance : BILGER Lily

2025.37 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 17.06.2025

Le procès-verbal de la séance du 17 JUIN 2025 a été approuvé à l'unanimité.

Le secrétaire de séance,

Pour extrait conforme
Camille BADER, Maire





**EXTRAIT du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Accusé de réception en préfecture
067-216701193-20250723-2025-55-DE
Date de télétransmission : 24/07/2025
Date de réception préfecture : 24/07/2025

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 12
Conseillers votants : 15
Quorum : 8

**SÉANCE du MERCREDI 23 JUILLET 2025
A 20 :00**

Sous la présidence de M. Camille BADER, Maire

Le MERCREDI 23 JUILLET 2025 A 20H00, en application des arts L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni pour la tenue d'une séance ordinaire, le Conseil Municipal d'Eckwersheim.

Membres présents :

Mrs/Mmes : BADER Camille, BILGER Lily, BAUER Fabien, BILGER Thomas, DECHAUX Nicolas, KLEIN Olivier, LOEHR Nathalie, MARTINI Camille, KLEIN Monique, MOURER Isabelle, OSWALT Pascal, STRUB Alexandre,

Membres absents : BORNERT Julien, SPANO Georges, RENARD Anne,

Procurations : Anne RENARD donne procuration à Monique KLEIN, Georges SPANO donne procuration à Nathalie LOEHR, Julien BORNERT donne procuration à Isabelle MOURER.

Secrétaire de séance : BILGER Lily

2025.38 NOMINATION DU LOTISSEMENT : Rue des Bateliers

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le projet d'aménagement du nouveau lotissement sur un terrain rue des Fleurs,

Vu la nécessité de créer une voie de desserte interne au lotissement,

Considérant l'importance de nommer cette voie pour en permettre l'identification par les administrés, les services postaux, les services d'urgence et les opérateurs publics,

Considérant la proposition de nom « Rue des Bateliers » en lien avec la toponymie du secteur,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DÉCIDE :

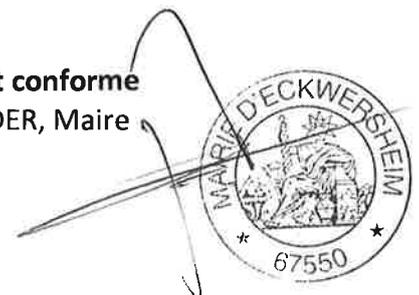
- De créer, dans le cadre du projet de lotissement, une nouvelle voie communale, de nommer cette voie « Rue des Bateliers ».

Cette nouvelle voie sera intégrée au plan de voirie communal et portée à la connaissance des services compétents : cadastre, la Poste, Secours, Gestion des déchets, etc.

Adopté à l'unanimité

Le secrétaire de séance,

Pour extrait conforme
Camille BADER, Maire





**EXTRAIT du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 12
Conseillers votants : 15
Quorum : 8

Accusé de réception en préfecture
067-216701193-20250723-2025-56-DE
Date de télétransmission : 24/07/2025
Date de réception préfecture : 24/07/2025

**SÉANCE du MERCREDI 23 JUILLET 2025
A 20 :00**

Sous la présidence de M. Camille BADER, Maire

Le MERCREDI 23 JUILLET 2025 A 20H00, en application des arts L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni pour la tenue d'une séance ordinaire, le Conseil Municipal d'Eckwersheim.

Membres présents :

Mrs/Mmes : BADER Camille, BILGER Lily, BAUER Fabien, BILGER Thomas, DECHAUX Nicolas, KLEIN Olivier, LOEHR Nathalie, MARTINI Camille, KLEIN Monique, MOURER Isabelle, OSWALT Pascal, STRUB Alexandre,

Membres absents : BORNERT Julien, SPANO Georges, RENARD Anne,

Procurations : Anne RENARD donne procuration à Monique KLEIN, Georges SPANO donne procuration à Nathalie LOEHR, Julien BORNERT donne procuration à Isabelle MOURER.

Secrétaire de séance : BILGER Lily

2025.39 DEMANDE DE SUBVENTION CEA : Fond Communal d'Alsace

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le dispositif du **Fonds Communal Alsace** mis en place par la **Collectivité Européenne d'Alsace (CEA)** pour soutenir les projets communaux, à raison de 3 projets maximums sur la période 2022-2025 et dans la limite d'un plafond de soutien cumulé de 100.000 euros, mobilisable jusqu'au 30 septembre 2025.

Vu les avant-projets établis et les devis estimatifs correspondants,

Considérant la volonté de la commune de réaliser plusieurs opérations d'investissement sur son territoire, à savoir :

1. **Installation de panneaux photovoltaïques sur l'ensemble des bâtiments communaux**
 - Coût estimatif : **39 526 € HT**
2. **Aménagement du parking du clubhouse**
 - Coût estimatif : **124 372 € HT**
3. **Travaux d'isolation de l'école communale**
 - Coût estimatif : **278 545 € HT**

Considérant que le montant total des projets s'élève à **442 443 € HT**,

Considérant que la commune souhaite solliciter une **subvention de la CEA dans le cadre du Fonds Communal Alsace**, à hauteur de **100 000 € maximum**,

Considérant qu'il convient, en amont, d'approuver les avant-projets détaillés sur la base des devis estimatifs et d'autoriser le lancement de la consultation selon les règles de la commande publique,

Plan de financement global

NATURE DES DEPENSES	FINANCEMENT
Installation Panneaux photovoltaïques : 39 526 € HT	Collectivité européenne d'Alsace : 100 000 €
Aménagement Parking Clubhouse : 124 372 € HT	Fond propre : 342 443 €
Isolation thermique Ecole : 278 545 € HT	
COUT TOTAL DES PROJETS : 442 443 €	FINANCEMENT TOTAL : 442 443 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DÉCIDE :

- **D'approuver** l'avant-projet global composé des trois opérations et le plan de financement,
- **D'autoriser** le lancement de la procédure de consultation sur la base des devis estimatifs pour chaque opération, conformément à la réglementation des marchés publics.
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à déposer une **demande de subvention auprès de la Collectivité Européenne d'Alsace** au titre du **Fonds Communal Alsace**, pour un montant maximum de **100 000 €**, portant sur l'ensemble des projets susmentionnés.
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision, y compris les éventuelles conventions de financement.
- **D'Autoriser** Monsieur le Maire à solliciter d'autres co-financements le cas échéant.

Adopté à 13 VOIX POUR (dont 2 procurations)
1 ABSTENTION (Isabelle MOURER)
1 CONTRE (Julien BORNERT par procuration)

Le secrétaire de séance,

Pour extrait conforme
 Camille BADER, Maire





Accusé de réception en préfecture
067-216701193-20250723-2025-57-DE
Date de télétransmission : 24/07/2025
Date de réception préfecture : 24/07/2025

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 12
Conseillers votants : 15
Quorum : 8

**SÉANCE du MERCREDI 23 JUILLET 2025
A 20 :00**

Sous la présidence de M. Camille BADER, Maire

Le MERCREDI 23 JUILLET 2025 A 20H00, en application des arts L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni pour la tenue d'une séance ordinaire, le Conseil Municipal d'Eckwersheim.

Membres présents :

Mrs/Mmes : BADER Camille, BILGER Lily, BAUER Fabien, BILGER Thomas, DECHAUX Nicolas, KLEIN Olivier, LOEHR Nathalie, MARTINI Camille, KLEIN Monique, MOURER Isabelle, OSWALT Pascal, STRUB Alexandre,

Membres absents : BORNERT Julien, SPANO Georges, RENARD Anne,

Procurations : Anne RENARD donne procuration à Monique KLEIN, Georges SPANO donne procuration à Nathalie LOEHR, Julien BORNERT donne procuration à Isabelle MOURER.

Secrétaire de séance : BILGER Lily

2025.40 DEMANDE DE SUBVENTION CAF : LAEP

Vu la volonté du CIAS de Vendenheim d'inclure les locaux du périscolaire d'Eckwersheim pour le fonctionnement d'un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) afin de répondre aux besoins des familles en matière de soutien à la parentalité, à raison d'une fois par mois à partir de septembre 2025

Considérant le besoin d'aménager la salle de motricité du périscolaire afin de l'adapter aux exigences du LAEP et ainsi offrir un espace adéquat pour accueillir les familles dans les meilleures conditions.

Considérant que la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) peut accorder une subvention d'investissement pour ce type de projet, à hauteur de 40 % de la dépense éligible,

Considérant que le coût prévisionnel des aménagements nécessaires est estimé à un minimum de 2 500 € HT, ouvrant droit à une subvention CAF, comme suit :

NATURE DES DEPENSES	FINANCEMENT
Equipement : 2 171.53 € HT	CAF : 1 920.21 €
Remplacement des luminaires : 2 629 € HT	Fond propre : 2 880.32 €
COUT TOTAL DES DEPENSES : 4 800.53 €	FINANCEMENT TOTAL : 4 800.53 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la sollicitation d'une subvention auprès de la CAF à hauteur de 40 % des dépenses engagées pour l'aménagement du LAEP ;
- **AUTORISE** Monsieur à signer tous les documents afférents à cette demande et à entreprendre toutes les démarches nécessaires à son aboutissement.

Accusé de réception en préfecture
067-216701193-20250723-2025-57-DE
Date de télétransmission : 14/07/2025
Date de réception préfecture : 24/07/2025

Adopté à l'unanimité

Le secrétaire de séance,



Pour extrait conforme
Camille BADER, Maire





**EXTRAIT du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Accusé de réception en préfecture
067-216701193-20250723-2025-58-DE
Date de télétransmission : 24/07/2025
Date de réception préfecture : 24/07/2025

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 12
Conseillers votants : 15
Quorum : 8

**SÉANCE du MERCREDI 23 JUILLET 2025
A 20 :00**

Sous la présidence de M. Camille BADER, Maire

Le MERCREDI 23 JUILLET 2025 A 20H00, en application des arts L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni pour la tenue d'une séance ordinaire, le Conseil Municipal d'Eckwersheim.

Membres présents :

Mrs/Mmes : BADER Camille, BILGER Lily, BAUER Fabien, BILGER Thomas, DECHAUX Nicolas, KLEIN Olivier, LOEHR Nathalie, MARTINI Camille, KLEIN Monique, MOURER Isabelle, OSWALT Pascal, STRUB Alexandre,

Membres absents : BORNERT Julien, SPANO Georges, RENARD Anne,

Procurations : Anne RENARD donne procuration à Monique KLEIN, Georges SPANO donne procuration à Nathalie LOEHR, Julien BORNERT donne procuration à Isabelle MOURER.

Secrétaire de séance : BILGER Lily

2025.41 REMBOURSEMENT CONSEIL PRESBYTERAL : Ciné plein air

Monsieur le Maire informe que lors de la fête du 12 juillet, le Conseil Presbytéral a engagé des frais de logistique.

Afin de les remercier et de contribuer aux dépenses engagées lors de l'événement, il est proposé au conseil municipal d'approuver le remboursement au conseil presbytéral, pour un montant de 450 €, correspondant aux frais engagés pour le verre de l'amitié.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le remboursement au conseil presbytéral pour un montant de 450 € correspondant aux frais engagés.

Les crédits seront prévus au compte 62878

**Adopté à 14 VOIX POUR
1 ABSTENTION (Nathalie LOEHR)**

Le secrétaire de séance,

**Pour extrait conforme
Camille BADER, Maire**





Accusé de réception en préfecture
067-216701193-20250723-2025-59-DE
Date de télétransmission : 24/07/2025
Date de réception préfecture : 24/07/2025

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 12
Conseillers votants : 15
Quorum : 8

**SÉANCE du MERCREDI 23 JUILLET 2025
A 20 :00**

Sous la présidence de M. Camille BADER, Maire

Le MERCREDI 23 JUILLET 2025 A 20H00, en application des arts L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni pour la tenue d'une séance ordinaire, le Conseil Municipal d'Eckwersheim.

Membres présents :

Mrs/Mmes : BADER Camille, BILGER Lily, BAUER Fabien, BILGER Thomas, DECHAUX Nicolas, KLEIN Olivier, LOEHR Nathalie, MARTINI Camille, KLEIN Monique, MOURER Isabelle, OSWALT Pascal, STRUB Alexandre,

Membres absents : BORNERT Julien, SPANO Georges, RENARD Anne,

Procurations : Anne RENARD donne procuration à Monique KLEIN, Georges SPANO donne procuration à Nathalie LOEHR, Julien BORNERT donne procuration à Isabelle MOURER.

Secrétaire de séance : BILGER Lily

2025.42 REMBOURSEMENT VELO CLUB D'ECKWERSHEIM : Fête de la musique

Monsieur le Maire informe que dans le cadre de la fête de la musique, le Vélo Club d'Eckwersheim a engagé des frais pour assurer le bon déroulement de la manifestation, en particulier le cachet de l'orchestre.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le remboursement de ces frais engagés par le vélo club, pour un montant de 500 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le remboursement des frais engagés par le vélo club d'Eckwersheim pour un montant de 500 €.

Les crédits seront prévus au compte 62878

**Adopté à 12 VOIX POUR
1 ABSTENTION (Julien BORNERT)
2 CONTRES (Monique KLEIN et Anne
RENARD par procuration)**

Le secrétaire de séance,

**Pour extrait conforme
Camille BADER, Maire**

